Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FUTUR ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION POUR MINEURS DE PALÉZIEUX

Le projet le plus économique et le plus écologique primé

Le projet «Insertion-réinsertion» du bureau d'architecture lausannois Guy Corbaz et Pascal Oulevay a été désigné lauréat du concours lancé le 17 avril 2009 par le canton. Vingt-huit projets ont été soumis au jury, dont 4 ont participé au tour final. Cette nouvelle étape s'inscrit parfaitement dans le calendrier tel que fixé dès le départ. La mise en exploitation du futur établissement de détention est prévue pour le troisième trimestre 2013.

Le concours d'architecture s'est déroulé à la pleine satisfaction du jury et dans le respect des objectifs fixés. Le projet primé, «Insertion-réinsertion» du bureau d'architecture lausannois Guy Corbaz et Pascal Oulevay, simple et économique, s'inscrit pleinement dans la cible financière de 24,5 millions pour la future réalisation, somme fixée dans le cadre de la demande du crédit d'étude.

La très grande clarté du projet a séduit le jury. Pour de jeunes délinquants déstructurés, l'organisation spatiale et organisationnelle des quatre bâtiments offre des repères très clairs et structurants: un bâtiment où l'on dort et vit; un bâtiment administratif; un bâtiment où l'on travaille et étudie et, enfin, un bâtiment dédié aux sports. Ces quatre bâtiments forment un «hameau», articulé autour d'une cour, s'inscrivant pleinement dans l'environnement de la région où l'établissement de détention pour mineurs sera implanté.

De l'ensemble des projets, celui retenu se caractérise par le fait qu'il est le plus économique de tous, au niveau de la construction et de son exploitation future. Par ailleurs, l'exploitation en termes de personnel est très rationnelle, notamment du fait de l'organisation et de la compacité des bâtiments. Au niveau énergétique, des panneaux solaires sont prévus ainsi que des pompes à chaleur. Les futurs bâtiments satisferont aux standards Minergie P éco ou équivalents.

Pour la suite des opérations, une commission de construction va être désignée. Elle conduira, avec les lauréats du concours, le développement final du projet et le suivi

financier du crédit d'ouvrage, qui sera prochainement demandé au Grand Conseil.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 février 2010

DINT, Philipe Leuba, conseiller d'Etat, 021 316 41 51, DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01, DINF, Yves Golay, président du jury, 021 316 73 17, Guy Corbaz et Pascal Oulevay, architectes, lauréats du concours, 021 311 60 76

Maquette-Projet-laureat-Prison-Palezieux-1
Maquette-Projet-laureat-Prison-Palezieux-2
Maquette-Projet-laureat-Prison-Palezieux-3
Palezieux-Situation-Projet-prison-paysage
Palezieux-Projet-Prison-situation_2000